

DEPARTEMENT DE VAUCLUSE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE LA TOUR D'AIGUES

Date de convocation : 21.03.2023

Date d'affichage : 21.03.2023

Nombre de membres : 27

Afférents au Conseil Municipal : 27

En exercice : 27

Qui ont pris part à la délibération : 25

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-neuf mars à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la commune de La Tour d'Aigues, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans la salle du conseil municipal en session ordinaire au mois de mars, sous la présidence de Monsieur Pierre AUBOIS, Adjoint

Etaient présents : Mesdames REYNAUD - DUMONTIER - GARCIN - REVERSAT – PIGASSOU– BERNAYS - LUCCHINI - RICCI

Messieurs GUISS-SPENGLER - AUBOIS – GAGGIOLI –GARCIA - BOREL – BRANDTNER– GERMAIN – GROUILLER- SEGURRA – MOUREN –OLIVE - VIAL – BRETTE

Etaient excusés : MM. RASTELLO (pouvoir à M. GAGGIOLI) Mmes DOMEIZEL (pouvoir à M.GROUILLER) - COUTON (pouvoir à Mme REYNAUD) - KURKDJIAN (pouvoir à M. AUBOIS) LAFOND Martine (pouvoir à M. VIAL)

Etaient absents : Mme LAFON Nathalie

Secrétaire de séance : Eric SEGURRA

Le quorum est atteint

Monsieur GUISS-SPENGLER, Maire, a quitté la salle

OBJET DE LA DELIBERATION N° 018-23

Affectation du résultat 2022 - Budget annexe AMENAGEMENT QTIER LE PARC

Monsieur AUBOIS rappelle les résultats à la clôture de l'exercice 2021:

Compte 001 déficit d'investissement reporté	421 681.96 €
Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	731 807.17 €

Le compte administratif de l'exercice 2022 adopté par le conseil municipal fait apparaître :

Un résultat de la section de fonctionnement de	202 304.96 € (déficit)
Un solde d'exécution de la section d'investissement de	421 681.96 € (excédent)

Le résultat constaté à la clôture de l'exercice est donc,

En section de fonctionnement :

731 807.17 €	-	202 304.96 €	529 502.21 €
(2021)		(2022)	(excédent)

En section d'investissement :

- 421 681.96 €	+	421 681.96 €	0.00 €
(2021)		(2022)	

Le résultat de la section de fonctionnement soit 529 502.21 € doit faire l'objet d'une affectation par le conseil municipal :

Soit en report à nouveau pour incorporer une partie de ce résultat dans la section de fonctionnement,

Soit en réserve pour assurer le financement de la section d'investissement

Dans tous les cas cette affectation doit permettre de couvrir le solde d'exécution d'investissement

Monsieur AUBOIQ demande au conseil municipal d'affecter le résultat de l'exercice 2022

Le Conseil Municipal, Ouï l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré, A l'unanimité,

DECIDE d'affecter le résultat de l'exercice 2022 de la façon suivante :

Compte 002 Excédent de fonctionnement reporté	529 502.21 €
---	--------------

Ainsi fait et délibéré à La Tour d'Aigues, les jour, mois et an susdits

Pierre AUBOIS,

Adjoint,



Eric SEGURRA,

Secrétaire de séance,

Le délai de recours contentieux devant le Tribunal Administratif de Nîmes contre la présente délibération est de deux mois

BA LE PARC	EXERCICE 2022	
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES DE L EXERCICE	421 681,96	0,00
RECETTES DE L EXERCICE	219 377,00	421 681,96
EXCEDENT DE L EXERCICE		421 681,96
DEFICIT DE L EXERCICE	202 304,96	
EXCEDENT REPORTE	731 807,17	
DEFICIT REPORTE		421 681,96
RESULTAT CUMULE	529 502,21	0,00
EXCEDENT		
DEFICIT		
RESTES A REALISER		
DEPENSES		
RECETTES		
DEFICIT		
EXCEDENT		
AFFECTATION		
EXCEDENTS DE FCT CAPITALISES	529 502,21	
RESULTAT FCT REPORTE		
DEFICIT IVT REPORTE		

RESULTATS EXECUTION BUDGETAIRE		EXERCICE 2022	BA LE PARC	
LIBELLE	NATURE DEP/REC	INVESTISSE- MENT	FONCTIONNE- MENT	TOTAL CUMULE
RECETTES	Prévisions budgétaires	545 681,78	1 087 972,99	1 633 654,77
	Recettes nettes	421 681,96	219 377,00	641 058,96
	Restes à réaliser			
DEPENSES	Prévisions budgétaires	545 381,78	1 087 972,99	1 633 354,77
	Dépenses nettes		421 681,96	421 681,96
	Restes à réaliser			
RESULTAT DE L EXER- CICE	Excédent	421 681,96		
	Déficit		202 304,96	
RESULTAT DE CLOTURE	Excédent			219 377,00
RESTES A REALISER	Excédent			
	Déficit			